

FAMILLE

- Améliorer la conciliation des temps de vie, notamment par un allongement du congé maternité, une meilleure rémunération des congés parentaux, possibilité de fractionner le congé parental jusqu'aux 16 ans de l'enfant, supprimer la loi Maille sur le travail du dimanche...
- Œuvrer pour l'intersolidarité intergénérationnelle
- Garantir l'égalité entre les hommes et les femmes
- Repenser l'organisation du travail
- Porter une attention particulière aux familles monoparentales

RETRAITE

- Renforcement du système de retraite par répartition
- Revalorisation des pensions, des retraites complémentaires, du minimum vieillesse
- Retraite minimum égale à un Smic pour une carrière complète
- Rétablissement de la demi-part du quotient familial pour les personnes ayant élevé seules des enfants
- Professionnalisation des métiers d'accompagnement des retraités dépendants
- Permettre la retraite à la carte : le montant de la pension sera fonction de la durée de cotisation

SANTÉ

- La CFTC rappelle son attachement à une protection sociale solidaire et son opposition à un transfert des compétences de la Sécurité sociale vers les assureurs privés
- Création du 5e risque de la Sécurité sociale pour la dépendance
- Financement de la dépendance par la création d'une assurance universelle spécifique à la perte d'autonomie
- Suppression des franchises médicales et les déremboursements pour retraités et malades graves
- Évaluation des risques conduisant à un plan de prévention dans l'entreprise
- Accès à la représentation salariale en matière de santé et sécurité au travail
- Élection directe des membres des CHSCT

PROPOSITIONS DE LA CFTC

- Faciliter l'adoption pour les couples de même sexe

- Report progressif de l'âge légal de la retraite à 62 ans
- Retraites à 60 ans pour les carrières longues
- Prise en compte de la pénibilité autrement que par constat d'invalidité
- Unification des régimes de retraite
- Revaloriser le montant des petites retraites en particulier dans le monde agricole et chez les artisans

- Lutter contre la désertification médicale
- Choix du directeur des agences régionales de santé approuvé par le Conseil régional
- Directeurs d'hôpitaux recrutés par le conseil de surveillance de l'hôpital
- Création de maisons de garde ouvertes la nuit et les jours fériés
- Densifier et diversifier les aides humaines à domicile

François
BAYROU

- Ouverture du droit au mariage et à l'adoption à tous les couples
- Développement de l'accueil en crèche

- Rétablissement de l'âge légal de la retraite à 60 ans

- Inciter les jeunes médecins libéraux à exercer dans les zones manquant de praticiens
- Augmentation de l'allocation adulte handicapé
- Assistance médicalisée pour terminer sa vie dans la dignité en cas de souffrances physiques ou psychiques insupportables

François
HOLLANDE

- Ouverture du droit au mariage et à l'adoption à tous les couples

- Droit à la retraite à 60 ans et même avant pour les métiers les plus durs
- Financement des retraites par augmentation des cotisants (c'est-à-dire diminution du chômage) et taxation des intérêts financiers et dividendes

- Améliorer la couverture du territoire par la médecine générale
- Soutenir et moderniser l'hôpital public
- Favoriser la décentralisation des pouvoirs et des moyens
- Prévenir la dépendance

Eva
JOLY

- Favoriser la mixité intergénérationnelle plutôt que la mixité sociale
- Refus du mariage homosexuel et de l'adoption d'enfants par des homosexuels

- Harmonisation de l'ensemble des régimes de retraite et maintien à 40 annuités maximum de cotisation sans considération d'âge légal de la retraite
- Élargissement du financement des retraites aux revenus du capital
- Prise en compte de la pénibilité du travail dans le calcul des annuités
- Incitation des travailleurs étrangers à prendre leur retraite dans leur pays d'origine

- Séparation de la gestion des différentes branches de la protection sociale
- Harmonisation de l'ensemble des régimes d'assurance maladie
- Favoriser l'installation de praticiens en zone rurale
- Limitation du nombre de diplômes étrangers
- Aménagement de la loi des 35 heures pour le personnel de santé

Marine
LE PEN

- Réforme du congé parental
- Ouverture du droit au mariage et à l'adoption à tous les couples
- Création de 500 000 places publiques d'accueil de la petite enfance et accueil gratuit des enfants de 0 à 3 ans

- Retraite à 60 ans à taux plein
- Retraite minimum égale au Smic

- Un hôpital pour chaque ville de plus de 30 000 habitants
- Recrutement massif de personnels de santé.
- Respect strict du principe de laïcité à l'hôpital
- Obligation pour les praticiens de prescrire des médicaments génériques
- Renforcement de la médecine du travail

Jean-Luc
MÉLENCHON

- Possibilité de fractionner le congé parental pendant les quinze premières années de l'enfant

- Application de la réforme des retraites votée en 2010 (âge légal de retraite à taux plein à 62 ans)

- Garantir l'accessibilité financière et géographique aux soins
- Redonner des perspectives aux professionnels de santé
- Promouvoir le « juste soin » au service d'une santé humaine
- Mettre la prévention au cœur de la politique de santé publique
- Faire de la santé un levier de croissance et d'emploi

Nicolas
SARKOZY